

COMPRENDRE ET MAÎTRISER L'ASSURANCE BRIS DE MACHINE



OBJECTIFS VISÉS

- Comprendre les mécanismes et les spécificités de l'assurance bris de machines.
- Connaître les garanties, exclusions, et modalités de gestion des contrats bris de machines.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation :

L'analyse des risques et des assurances de l'entreprise ou avoir des connaissances équivalentes

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtrise du fonctionnement et des spécificités de l'assurance bris de machines

PUBLIC

Tout collaborateur gestionnaire des contrats bris de machines

FORMATEURS

Cette formation est animée par un , formateur expert de Venus Consulting.

TARIF

A partir de 1400 € HT

MODALITÉ D'ACCÈS : Les inscriptions se font par mail à conseiller@venusconsulting.fr ou en ligne sur notre site. Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance. Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation en e-learning : Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (conseiller@venusconsulting.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PROGRAMME

1. CHAMP D'APPLICATION DU CONTRAT BRIS DE MACHINES

- Définir l'objet du contrat et ses spécificités.
- Identifier les types de matériels assurables.
- Comprendre les dommages couverts par cette assurance.
- Différencier la maintenance et l'assurance bris de machines.

2. ÉTENDUE DES GARANTIES ET MODALITÉS DU CONTRAT

- Approfondir la notion de "tous risques" appliquée au bris de machines.
- Analyser les dommages résultant de causes internes :
 - Nature des risques couverts.
 - Limites des garanties.

- Étudier les dommages d'origine externe :
 - Collision, renversement, et autres accidents.
 - Négligence, maladresse ou malveillance des préposés ou tiers.
 - Catastrophes naturelles.
 - Dommages survenus lors du stockage, manutention ou démontage.
- Explorer les garanties optionnelles :
 - Pertes indirectes ou financières.
 - Frais de retrait ou de remplacement de matériel.
 - Assurance des pertes d'exploitation liées au bris de machines.
- Identifier les principales exclusions et franchises du contrat.
- Comprendre les critères utilisés pour la tarification.

PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... - Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

